

Rapport public Parcoursup session 2026

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé (24936)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	204	165	93	55

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D. E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	175	144	83	48	87,3 %
			Masculin	29	21	10	7	12,7 %
			Total	204	165	93	55	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	41	32	22	15	46,9 %
				AB	54	46	27	14	43,8 %
				B	10	9	6	2	6,3 %
				TB	2	2	1	0	0 %
				TBF	1	1	1	1	3,1 %
				Total	108	90	57	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	23	17	9	4	40 %
				AB	24	21	7	5	50 %
				B	8	5	2	1	10 %
				Total	55	43	18	10	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	11	9	7	5	41,7 %
				AB	15	11	7	5	41,7 %
				B	9	6	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	4	4	2	2	16,7 %
				Total	39	30	17	12	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	1	1	100 %
				Total	2	2	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D. E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	89	65	31	17	30,9 %
			En réorientation	42	35	19	9	16,4 %
			Non scolarisés	72	64	42	29	52,7 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Total	204	165	93	55	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	35	28	11	4
			Autres doublettes	15	11	4	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé (24936)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	70 %	71,8 %	73,3 %	57,1 %
		Autres doublettes	30 %	28,2 %	26,7 %	42,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Savoir-être	Épreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Épreuve orale d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes).

Cet entretien sera conduit à partir de votre dossier Parcoursup. Nous attirons votre attention sur 2 points attendus par notre jury qui sont à compléter directement sur le site :

La lettre de motivation (permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation).

Dans cette lettre nous attendons que vous explicitiez votre choix de formation :

- en résumant en quelques lignes votre vision de ce métier,
- en indiquant ce que vous attendez de cette formation.

La rubrique « Activités et centres d'intérêts » (à compléter selon votre profil) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages que vous avez effectués,

- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est attendu que le candidat expose à l'oral son parcours et ses motivations pour entrer en formation d'Éducateur Spécialisé, ses expériences personnelles ou professionnelles en lien avec le secteur social ou du champ de l'aide à la personne . Il développera ses représentations, ses intérêts et sa vision du métier visé. Il présentera également ce qu'il a compris du déroulé et du contenu de la formation demandée. Cette présentation ne doit pas excéder 10 min. Un échange d'une vingtaine de minutes permettra d'approfondir les motivations du candidat, mais également d'ouvrir la discussion sur ses intérêts (passions, loisirs, ouverture sur le monde, savoir-être ...) et sa capacité à poursuivre une formation en alternance (anticipation de l'exigence propre à une formation alternant théorie et pratique sur trois ans, mobilité, investissement scolaire...).

L'entretien se basera sur le dossier Parcoursup : en particulier lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêts".

Signature :

Benoît NICOULEAU,
Directeur de l'établissement IRTS POITOU
CHARENTES